



## LA COMMISSION NATIONALE SPORTIVE GYMNASTIQUE ET L'UFOLEP

### INFORME

À tous les comités départementaux et régionaux (présidents et professionnels) UFOLEP

*« EN RAISON DE DIFFICULTES DE JUGEMENT RENCONTREES PAR LES ENTRAINEURS DES ACTIVITES DE GYMNASTIQUE, IL A ETE CONVENU DE REHAUSSER LE NIVEAU DES JUGES TOUT EN PRESERVANT LA CAPACITE DES JUGES ACTUELS A JUGER.*

*DE CE FAIT, LES FUTURS BF10 COMPLETS SERONT AMENES A NE JUGER QUE LES NIVEAUX 8 ET 7 (F) ; ILS LEUR SERA DONNE UN BF20 DE BASE, SOUS RESERVE DE PARTICIPER A LA FORMATION BF20 ET DE LA VALIDER ET CELA AFIN DE PRESERVER LE PRINCIPE DE LA POURSUITE DE LA FORMATION.*

*AFIN DE PERMETTRE AUX COMITES DE S'AJUSTER A CETTE NOUVELLE REGLE, IL EST INSTAURE UNE PERIODE TRANSITOIRE (2017/2018 ET 2018/2019) QUI PERMETTRA AUX ACTUELS BF10 COMPLETS DE CONSERVER LEURS PREROGATIVES A JUGER LES NIVEAUX 8, 7 ET 6 » ET LEUR PERMETTRA DE PRENDRE LE TEMPS PARTICIPER A UNE SESSION DE FORMATION BF20 ET DE LA VALIDER ».*

La Commission Nationale Sportive Gymnastique, ainsi que l'UFOLEP nationale se tiennent à votre entière disposition pour répondre à toutes vos questions.

#### ***POUR LE POLE FORMATION***

Laurence BRIEN

#### ***POUR LE POLE VIE SPORTIVE - SPORT ÉDUCATION***

Benoît GALLET